



## **COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LIGUE Le 27 septembre 2019 à RENNES (35)**

**Présents** : DUCOS Éric, BEGES Didier, BREST Guinal, DESMORTIER François, KERISIT Michel, KERDONCUFF Michel, LE DIOURON Joël, PANNETIER André, PASCO Patrick, SORIEUX Jacques, THÉPAUT Renan, TRICOIRE Alain.

**Absents excusés** : EVENO Patrick, GUENET Alain, LOMENECH Michel, PENNEC Marie-Claude, POTDEVIN Jean-Luc, BROSSARD Claude, DE BLASIO Stefano.

**Invités** : LE LAY Yvon-Ivan, SAUVAGE Vivien, RENAUX Kenny

### **1) Accueil, informations du Président**

Le Président remercie les membres présents et transmet quelques informations :

- Il présente Yvon-Ivan LE LAY candidat au Conseil de Ligue pour cette dernière saison et demande l'accord du Conseil de Ligue pour qu'il puisse assister aux travaux sachant que demain il se présentera à l'Assemblée Générale de la Ligue.
- Il a eu l'occasion de féliciter le club d'Hennebont pour leur titre de champion d'Europe par équipes lors de la réception organisée en son honneur le 20 juin 2019 à Rennes.
- Il félicite l'équipe de France qui ressort des Championnats d'Europe Jeune avec 13 médailles dont Julie PENNEC qui a obtenu la médaille de bronze avec l'équipe junior fille.
- Il a eu l'occasion également de remercier les organisateurs des Championnats d'Europe par équipes à Nantes organisés de main de maître par le Comité de Loire atlantique et la Ligue des Pays de la Loire.
- Le Conseil Régional a confirmé son aide pour douze tables. Les livraisons se feront courant septembre.
- Cette année, la Ligue de Bretagne a obtenu 29 500 € d'aide du C.N.D.S. qui pour sa grande majorité servira à alimenter le Projet Sportif Territorial en majorité tourné vers les Comités Départementaux.
- L'année prochaine c'est l'Agence Nationale du Sport qui va gérer ce dossier via les Fédérations pour les arbitrages (Scolaires, sport santé et...)
- La Fédération (bureau) augmenterait de 20% soit (1 200€) la prime pour l'organisation du CF de la N2.

### **2) Approbation du CR du Conseil de Ligue du 01/06/2019.**

- ✓ Le CR du 01/06/2019 est adopté à l'unanimité.
- ✓ Le CR du Bureau du 04 juillet 2019 a également été ventilé aux Membres du Conseil de Ligue.

### **3) Avancement du PST et perspectives**

Kenny nous présente le bilan du PST sur l'année 2018-2019.

L'organisation de notre Projet Sportif Territorial a débuté en décembre 2016 avec une première réunion consacrée à un échange de pratique entre Hand, Judo et Tennis de Table. Ce PST découle des directives de l'État et des préconisations fédérales.

Les acteurs territoriaux de la discipline n'ont pas souhaité mettre une entité supplémentaire pour cadrer l'organisation de ce projet partagé mais davantage intégrer son fonctionnement dans le cadre existant. C'est pourquoi chaque entité conserve son fonctionnement et la partie de fonctionnement commune PST est coordonnée par un Comité de Pilotage COPIL, chapeauté par Renan et Kenny. Il est chargé de faire des propositions et de veiller à la mise en œuvre progressive des actions du PST.

Ces actions sont menées dans 3 domaines principaux :

- La performance
- La formation
- Le développement

Les finances et la communication sont transversaux

#### **C.S.T.**

Le suivi de ce collectif est cadré par un cahier des charges qui prévoit, au-delà des critères de sélection et d'encadrement :

1. Un programme hebdomadaire (avec un volume et un contenu de séance, notamment des séances individuelles)
2. Des regroupements permettant aux autres jeunes du territoire d'être en lien avec les joueurs du collectif et de bénéficier de séances départementales (hors stages)
3. Des regroupements créant du lien entre les joueurs du CST et du pôle (Toussaint et Février)
4. Des évaluations (sur sélections), Mini-inter ligues, EMC...

Ce premier CST était constitué de 11 jeunes dont 4 joueurs nés en 2008. En âge d'intégrer le pôle, ces 4 jeunes sortent du collectif. 1 a fait le choix du pôle. 4 nouvelles entrées et 7 reconductions constituent ce nouveau CST.

#### **Dynamique de Formation**

- Formation Initiateur 14h + stage 3h
- Animateur Fédéral 28h à la Ligue + certification sur les publics particuliers +arbitre + stage 1j club+ 1j dept
- Entraîneur Fédéral 35h Ligue + certif sur publics particuliers +stage 5j club + 2j dept
- CQP 35h zone PDL, CVL et Btgne + certif sur publics particuliers + stage 4j Ligue + 1j dept

Les conventions 2019-2020 sont en cours de signature avec les Comités.

### **4) Partenariat**

Michel KERDONCUFF nous présente la plaquette partenariat de la Ligue de Bretagne.

Courant Mai 2019, il a été décidé de lancer une action de recherche de partenaires parmi les entreprises bretonnes.

C'est une démarche sans précédent au niveau de la Ligue de Bretagne. Celle-ci s'inscrit dans les recommandations fédérales compte tenu de la baisse des subventions publiques accordées au mouvement sportif d'une manière générale et au Tennis de Table en particulier.

Nous avons pu bénéficier du concours de Valentin JAN, stagiaire au sein de la Ligue de Bretagne qui a œuvré sur cette démarche.

La première étape a consisté à se doter d'une plaquette de présentation de la Ligue de Bretagne, orientée recherche de partenaires mais pouvant également être utilisée lors de manifestations au niveau desquelles la Ligue se trouve représenter...

Cette plaquette a commencé à être diffusée lors des Championnats de Bretagne à Dinan.

En parallèle du travail de la plaquette, nous nous sommes dotés de fichiers des entreprises bretonnes ; la cible choisie étant les entreprises de plus de cinquante salariés. Nous nous sommes rapprochés des services fichiers des Chambre de Commerce et d'Industrie et avons pu obtenir ces fichiers comportant les adresses e-mail des entreprises.

Courant Juin et Juillet, nous avons diffusé la plaquette Partenaires et un courrier signé du Président de la Ligue accompagnait cette plaquette.

L'action s'est déroulée uniquement par mail et au cours de l'été, sur une période pas toujours très favorable à ce type de contact. Aucune relance n'a été effectuée.

De plus, on connaît les avantages et inconvénient de l'envoi par mails : coût réduit mais absence de ciblage en ce sens que l'on ne sait pas toujours qu'elle est la destination du mail et donc pas toujours le décideur...

Le stage de Valentin JAN est arrivé à son terme à fin juillet et donc pas de relance ni suivi de contacts.

Néanmoins, un bilan peut être effectué sans difficulté :

- Trois conventions de partenariat ont d'ores et déjà été signées et les versements correspondants effectués ; les sommes ont été perçues par la Ligue de Bretagne.
- Ces trois conventions représentent des engagements de versement de 6 000 € au total sur les trois années qui viennent.
- Les trois sociétés, nouveaux partenaires de la Ligue de Bretagne sont le Cabinet de courtage en assurances RMC Courtage située à Rennes et à Brest (3X 750 €), La Mutuelle des Chambres de commerce et d'industrie (1500 €), siège à Paris et la société BRIT AIR (3x 750€), société présente sur la Bretagne au travers de ses Hotels restaurants. Renan et moi-même nous avons rencontré la direction cde Brit Hôtel le 10 juillet au siège de la Ligue.

D'autres contacts sont en cours et on peut espérer quelques débouchés dans les semaines qui viennent...

Nous avons maintenant à gérer ces trois partenariats de durée différente et d'autres à venir (PJ tableau de gestion des partenariats) ; les contreparties affichées sont les suivantes :

- *Logo sur les maillots de la sélection régionale*
- *Logo sur kakemono, backdrops, podiums,*
- *Banderoles, programmes officiels, etc...*
- *2 places pour les matchs pro A/pro B*
- *Promotion sur les réseaux sociaux/site web/mail*

- *Accès privilégié lors des championnats de Bretagne*

Ensuite, une réflexion doit s'engager au niveau de la Ligue de Bretagne en ce qui concerne la pérennisation de la démarche ainsi que la destination des sommes perçues.

La ligue se doit d'être proche des clubs et aider ceux-ci dans leur développement. Aussi, cette nouvelle ressource doit venir en aide aux clubs qui s'inscrivent dans les axes prioritaires de la Fédération. Pour mémo, parmi les priorités affichées notons les jeunes, le ping santé, le développement durable, le ping féminin, ...

Ainsi, la Ligue de Bretagne doit s'organiser pour répartir cette nouvelle ressource selon des critères permettant des choix éclairés.

Il appartient au Bureau de définir ces règles d'attribution ; une communication sera faite prochainement à ce sujet.

## **5) Les Commissions**

### Championnat par équipes masculin :

- Plomeur 2 et BO Questembert 1 ne réengagent pas leurs équipes en R3.
- Repêchage des 2 meilleurs 3èmes CTT Vannes-Ménimur 1, et de l'OC Cesson 6 qui acceptent.
- Pas de forfait de dernière minute.
- Problème lors de la 1<sup>ère</sup> journée : les rencontres de R1A GV Hennebont – AC Plérin 3 et de R2B GV Hennebont 4 – TT Plemet 1 n'ont pas pu avoir lieu. Un incendie dans la nuit du samedi au dimanche a entraîné une coupure d'électricité le dimanche.
- J'ai envoyé un mail aux clubs concernés pour qu'ils rejouent ces rencontres et se mettent d'accord sur une date. ; faute de quoi, je fixerai une date.
- Problème, l'équipe de Plemet b'a pas eu le message d'Hennebont le dimanche matin (portable du correspondant coupé) et s'est déplacée à Hennebont. Pas de nouvelle pour le moment.

### Championnat par équipes féminins :

- Refus de monter des 2 premiers de PN : CTT Vannes-Ménimur 1 et Quimper CTT 3.
- Repêchage de l'équipe de Thorigné-Fouillard TT 2 en N3.
- L'Espérance St Quay 1 ne réengage pas son équipe en PN, 2 nouvelles équipes s'engagent : TT AL Ploumagoar 1 et TT Kemperlé 1.
- IL devait donc y avoir 6 équipes en PN pour la 1<sup>ère</sup> phase. Hélas, le TT Loperhet a supprimé une de ses 2 équipes au dernier moment, ce qui fait qu'il n'y a finalement que 5 équipes en PN en 1<sup>ère</sup> phase.
- La poule a été maintenue.

### Critérium Fédéral :

- Les inscriptions sont à faire par les clubs avant le 15 septembre se sont à peu près bien passées, mais il y a eu quelques retardataires. Il semblerait que le message ait eu un peu de mal à passer dans les clubs du Finistère et du Morbihan.
- Il y a un gros problème pour le 1<sup>er</sup> tour. Le Morbihan n'a pas trouvé d'organisateur pour la régionale Benjamins-Minimes. Que faire ?
- Le 1<sup>er</sup> tour de N2 jeunes aura lieu à Thorigné-Fouillard, par contre le Finistère n'a pas trouvé, pour le moment, d'organisateur pour le 4<sup>ème</sup> tour de N2 seniors. S'ils ne trouvent pas, il faut qu'on soit prévenu suffisamment tôt.

### Changement de règlement CF :

- Réinscription ou reprise après une période d'interruption avant le 15 septembre.
- Mise en poule en fonction des points licences au 1<sup>er</sup> tour et en fonction du classement du tour précédent pour les autres tours.
- A l'issue du dernier tour, les joueuses et joueurs devant monter et changeant de catégorie montent dans la catégorie d'âge supérieur en régionale.
- Utilisation de la numérotation internationale imposée par la fédé pour les tableaux.
- Le règlement a été revu en conséquence et envoyé aux JA2 et JA3 avec notamment les nouveaux numéros à utiliser pour les tirages au sort.
- Le championnat de Bretagne est prévu à Guipavas ; mais d'après certaines informations, les installations ne conviendraient pas notamment au niveau de l'accueil du public.
- Il faut en discuter avec le président de Guipavas à l'occasion de l'AG s'il est là.

Pour information, la 1<sup>ère</sup> CSR aura lieu à Hennebont le 26 octobre.

### **Commission arbitrage Jean-luc Potdevin** formateur JA2, JA3

Une formation en juin sur les nouveaux tableaux internationaux

JA1 2 novembre, JA2 15 (voir compte-rendu)

AR en milieu de saison 29 et 35.

36 arbitres régionaux pour le tour de N2 12 au 13 octobre à Thorigné-Fouillard, N1 22 au 24 novembre à Landerneau.

### **6) Questions diverses**

Le Président évoque la réunion pour la nouvelle gouvernance qui aura lieu le 14 décembre à Cesson Brit hôtel avec les PDL. Un nombre se situant entre 40 et 50 personnes est attendu.

Gilles ERB, candidat à la Présidence de la Fédération, a demandé à rencontrer les dirigeants bretons afin de présenter son projet et sa vision sur l'avenir de la Fédération. Les Présidents de Comités souhaitent que cette réunion se tienne après le 14 décembre 2019.

L'A.G. électorale de la Ligue est fixée au samedi 26 septembre 2020 dans les Côtes d'Armor et son Président interrogera les clubs sur leur souhait ou pas d'accueillir cette Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20H00.

Le secrétaire Général  
**Jacques SORIEUX**

Le Président de la Ligue  
**Renan THEPAUT**